

République du Burundi

Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Titre : Termes de référence pour le recrutement d'un Cadre d'Appui chargé de la formation à l'Ordre des Professionnels Comptables (OPC)-Burundi

<i>Projet</i>	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)
<i>Composante</i>	Renforcement de la gestion et du contrôle des dépenses publiques Modernisation de l'administration fiscale via un système de gestion d'audit fondé sur le risque
<i>Sous-Composante</i>	B4 : Renforcement des fonctions d'audit et de contrôle externe
<i>Activité</i>	B406 : Le développement d'un programme national de qualification reconnu au niveau international afin d'accroître le nombre de professionnels de la comptabilité et de contrôleurs nécessaires dans le pays
<i>Sous-activité</i>	B40609 : Assistance technique locale de l'OPC/ Recrutement d'un cadre d'appui chargé de la formation
<i>Bénéficiaire</i>	Ordre des Professionnels Comptables du Burundi (OPC)

A. Contexte

Dans le cadre de la préparation de son adhésion à la Fédération internationale des comptables (IFAC, l'International Federation of Accountants), l'OPC (l'ordre des Professionnels Comptables) du Burundi a signé un mémorandum d'entente avec ICPAK/KASNEB du Kenya pour l'accompagner dans la préparation de la demande d'adhésion. A l'issue d'une rapide évaluation institutionnelle et organisationnelle par ICPAK, il a été convenu de procéder au renforcement des capacités du secrétariat exécutif de l'OPC avec du personnel supplémentaire. Avec l'appui financier de la Banque Mondiale, à travers le « Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG) », il a été décidé le recrutement « **d'un Cadre d'Appui chargé de la Formation à l'OPC** ».

B. Principales tâches et responsabilités

Le candidat retenu sera responsable de l'élaboration du programme d'études et des examens dans le prolongement des résultats du programme de Partenariat en cours (OPC-ICPAK-KASNEB). Ce programme aboutira au développement des qualifications professionnelles et techniques en comptabilité pour le Burundi. Le candidat retenu devra travailler aux côtés du groupe de Consultants ICPAK-KASNEB afin de réaliser avec succès lesdits programmes de formation conformément aux termes de références. En particulier, le candidat retenu supervisera la mise en œuvre de la déclaration d'obligation (SMO 2) de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC) traitant de la formation des comptables professionnels.

Il devra veiller à ce que les tâches suivantes soient effectuées :

- a) Planifier et établir des politiques institutionnelles pour les formations et les examens.
- b) Planifier et assurer la liaison avec les institutions de formation professionnelle comptable;
- c) Assurer le suivi des inscriptions des candidats à la formation ;
- d) Assurer le contrôle de la formation continue obligatoire (CPD) en faveur des membres de l'OPC ;
- e) Soutenir et travailler avec la commission de l'éducation, de l'élaboration des programmes et des examens pour réaliser les objectifs de l'OPC ;
- f) Assurer la collaboration avec les Universités et Instituts dans l'élaboration des programmes d'études conformes aux normes internationales d'éducation (IES) de l'IFAC ;

C. Qualifications

Le candidat retenu devra jouir des qualifications minimales suivantes :

- Détenir un diplôme de niveau d'études minimum de BAC + 4 en gestion des affaires, finances
- Avoir un diplôme supérieur au BAC+4 constituerait un atout
- Avoir au moins 3 ans d'expériences en éducation comme enseignant ou secrétaire administratif dans une institution d'enseignement supérieur ou comme responsable des cours dans un institut de formation secondaire ou universitaire
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels courants de traitement des textes, tableur et gestion de la base des données ;
- La connaissance de l'Anglais est obligatoire, avec une large connaissance du français.

D. Supervision

Le Responsable chargé de la Formation à l'OPC travaillera sous la supervision directe du Secrétariat Exécutif de l'OPC et sera tenu de travailler de temps à autres avec les Consultants de KASNEB et de l'ICPAK et autres partenaires.

E. Durée

La durée du contrat est d'une année dont trois mois d'essai.

F. Livrables et production des rapports

Le Responsable chargé de la formation produira un rapport trimestriel qu'il remettra au Secrétariat Exécutif pour validation par le Conseil National de l'Ordre (CNO).